

<https://www.snetap-fsu.fr/Dois-je-accompagner-mon-ou-mes-eleves-lors-des-TP-sur-les-ateliers.html>



Dois-je accompagner mon ou mes élèves lors des TP sur les ateliers technologiques de l'établissement ?

? Questions
réponses

Questions... Réponses ! - O&R Corpo - AESH -
Date de mise en ligne : lundi 1er janvier 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

QUESTION

Dois-je accompagner mon ou mes élèves lors des TP sur les ateliers technologiques de l'établissement ?

RÉPONSE

Dans le cadre des activités pédagogiques qui se déroulent sur l'exploitation agricole ou l'atelier technologique, le directeur de l'exploitation ou de l'atelier technologique convient avec l'enseignant responsable de la séquence pédagogique et le directeur de l'établissement des modalités d'intervention de l'élève et par extension de l'[AESH](#), tant sur les lieux et usages des espaces concernés (notamment en fonction des types d'animaux présents) que pour les matériels et outils utilisables et manipulables.

NDS : II (page 5 : L'accompagnement des élèves dans l'accès aux apprentissages (dernier paragraphe))